

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 12

Nachruf: Emile Lauber : le réorganisateur des musiques militaires (1866-1935)
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emile Lauber †

Le réorganisateur des musiques militaires (1866-1935).

Dans notre *livraison d'octobre-novembre 1935*, le colonel Du Pasquier a rendu un juste et pieux hommage à la mémoire d'Emile Lauber, le compositeur bien connu, récemment décédé à St-Aubin.

Un camarade de service de celui qui fut le réorganisateur de nos musiques militaires a tenu à retracer — avec quelle émotion — la fertile activité d'Emile Lauber, notamment comme instructeur des fanfares de la 2^e division, pendant le service actif de 1914 à 1918. Nous sommes heureux de nous associer au geste délicat de notre correspondant et de rendre un nouvel hommage au patriote et au soldat que fut Emile Lauber, dont on ne dira jamais assez les éminents services qu'il rendit à notre armée et à notre pays.

(Réd.)

Emile Lauber qui vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis, laisse une œuvre vivante, un souvenir impérissable. L'armée lui doit beaucoup. La mort de cet homme de bien qui a consacré sans compter son talent, ses forces et son temps à la cause nationale, laisse un grand vide que personne ne peut combler.

Tous ceux, officiers, sous-officiers et soldats qui ont vécu à ses côtés, pendant les années de mobilisation, n'oublieront jamais le lieutenant Lauber, le réorganisateur des musiques militaires, l'entraîneur des trompettes et tambours auxquels il communiquait son enthousiasme, son amour du beau, son ardeur au travail.

Et par lui aussi, la chanson militaire a refleuri. Il lui a rendu son prestige et son pouvoir. Chercheur infatigable, il a retrouvé des centaines de chansons anciennes, héritage des régiments suisses à l'étranger, transmis souvent par

tradition orale, jusque dans les parties les plus reculées du pays. Ces vieux airs, notés et harmonisés par lui, remis en partie dans un premier recueil (chants de soldats, 1917) ont accompagné les longues marches à la frontière, égayé les soirées d'hiver dans les cantonnements, soutenu le moral jusqu'au bout. In der Gand poursuivit le même but en Suisse alémanique.

D'autres ont retracé la carrière artistique si féconde d'Emile Lauber, les services éminents qu'il a voués à l'Association des musiciens suisses dont il a été le président. On a rendu ailleurs hommage au compositeur, à l'artiste probe et distingué, au créateur de tant d'œuvres qui sont entrées dans le répertoire national et populaire, dans le sens le plus élevé du terme.

Nous ne parlerons ici que du soldat, de son activité militaire. Il était caporal de landsturm en 1914, lorsque le colonel-divisionnaire de Loys, cdt. de la 2^e division, qui se connaissait en hommes, le mobilisa pour l'attacher à l'état-major de sa division dans l'idée d'en faire le réorganisateur des fanfares. Promu sergent, puis lieutenant d'infanterie, après avoir suivi une école d'officiers de landsturm, Lauber prit en mains, en 1916, les musiques de la 2^e division.

Il se révéla du premier coup, un maître, un chef et un instructeur dont l'autorité fut incontestée. Sous sa baguette magique, les fanfares se transformèrent rapidement. En trois mois d'école, à Delémont, elles acquirent ces qualités de justesse, de pureté de son, de force, de rythme et d'ensemble auxquelles les faussets criards de nos fanfares d'avant 1914 ne nous avaient guère habitués.

Pour arriver à ce résultat, il avait fallu reprendre individuellement le solfège, l'émission du son, l'abc de la théorie, éliminer les non-valeurs, grouper peu à peu les fanfares de bataillons en musiques de régiments. Lauber commença par faire modifier les instruments d'ordonnance, trop imparfaits, avec lesquels il était impossible de jouer juste. Les modèles qu'il introduisit ont été adoptés définitive-

ment. Il renforça l'effet d'ensemble par des instruments de bois, des « grosses-caisses » et des plaques. Il s'efforça de donner à ses trompettes le goût de la bonne musique, de bannir la vulgarité. Il eut à lutter contre les mauvaises habitudes, la routine, le laisser-aller. Il renouvela complètement le répertoire indigent, désuet et sans valeur qui, depuis un demi-siècle, écorchait les oreilles de nos fantassins. Il remplaça les marches banales, dépourvues de tout caractère, souvent d'origine étrangère, par des marches suisses retrouvées dans les archives des cantons, ou provenant du service étranger ; morceaux historiques, aux harmonies puissantes, au rythme entraînant. Lui-même en composa de fort belles, ainsi que MM. Gustave Doret, Rehberg, Volkmar Andreae. Les cahiers d'ordonnance en furent singulièrement enrichis.

Puis, Lauber s'attacha à la réforme des tambours. Il lui parut inadmissible que la Suisse, pays d'origine du tambour en Europe, puisse laisser perdre une tradition si célèbre. Tambours et fifres ont joué un rôle prépondérant dans la musique guerrière des Confédérés. Excepté à Bâle qui a conservé jalousement l'art des baguettes, le tambour dégénéré n'était plus que lourd et monotone. Les anciennes batteries suisses si caractéristiques reparurent, et ramènèrent un peu de vie et de variété dans la grisaille uniforme du répertoire des peaux d'ânes. Il est regrettable qu'on soit retombé dans l'ornière et que les batteries introduites par Lauber dans le cahier d'ordonnance soient sacrifiées à la loi du moindre effort.

Chaque année, pendant trois mois, l'école des musiques remplissait la petite ville de Delémont de ses flonflons, de ses roulements de tambours, de ses sonneries de clairons. Lauber avait régularisé l'emploi des clairons dans les troupes romandes. Malheureusement, après la démobilisation, il a fallu abandonner cet instrument difficile, nos courtes périodes d'instruction ne permettant pas d'en pousser à fond l'étude. A 11 heures, tous les jours, les musiques réunies de la 2^e division, plus de 700 trompettes, tambours

et clairons, se rassemblaient pour une répétition d'ensemble sur la place de l'Hôtel de Ville. C'était un spectacle impressionnant auquel le divisionnaire assistait le plus souvent. Une discipline stricte, une précision parfaite, un rythme qui aurait fait marcher des paralytiques soulevaient cette masse imposante de cuivres. Au signe de baguette du chef, ces centaines d'instruments s'élevaient d'un seul geste, tandis que les talons claquaient d'un seul coup. On sentait toutes les volontés tendues, possédées par le dirigeant. Et quelle souplesse, quelle clarté dans l'exécution, quel souffle ! Les sons des cuivres prenaient une ampleur émouvante et vibraient jusqu'au fond des cœurs.

C'est bien là le rôle de la musique militaire : réveiller certains sentiments qui sommeillent dans le subconscient, les magnifier, faire oublier les misères présentes, l'incertitude du lendemain, donner des pensées d'espoir, éléver les âmes vers les sommets du dévouement.

Les vieilles marches : « Régiment de Courten », « de Diesbach », des « Gardes-Suisses de France », des « Armourins » de la « Bérésina », de Naples, de Soleure, semblaient ressusciter tout un grand passé héroïque. Lauber dirigeait avec une maestria superbe, ne laissant pas échapper une faute, reprenant dix fois de suite le même passage. Il obtenait des effets de masse surprenants, fondus, des notes filées qui s'enflaient, du pianissimo le plus doux au fortissimo le plus puissant, avec des sonorités de grandes orgues.

Il cédait, chaque fois, le bâton de directeur à un sous-officier. C'est ainsi qu'il put former des chefs de musique de brigade, ayant le grade de sergent-major.

Des centaines d'auditeurs, soldats et civils, se massaient autour de la place. Le chemin de fer et les autos amenaient de Bâle, de Soleure, de Neuchâtel des foules attirées par ces auditions grandioses. Les répétitions marchantes prouvaient l'excellence des méthodes de Lauber. La retraite, jouée et battue par cette musique géante dans les rues de Delémont, de Soleure, ou de Porrentruy électrisait les populations.

Puis, la musique de division, par train spécial, s'en fut donner des concerts à Bâle, à Neuchâtel, à Berne, à Fribourg, au profit du « Don national », avec un programme soigneusement préparé où figuraient, à côté des marches, des ouvertures d'opéra, des danses et de la musique classique. Le public se rendit compte de ce qu'on pouvait obtenir de nos fanfares. Elles étaient devenues les égales des meilleures musiques militaires étrangères. Ces voyages à travers le pays susciterent partout des manifestations inoubliables en faveur de l'armée.

Mais Lauber, l'infatigable, ne laissait pas le zèle se refroidir. Quand les musiques avaient rallié leurs régiments et bataillons, il les suivait, les inspectait, perfectionnant sans cesse leur entraînement technique. Il fit le même travail dans les autres divisions.

Son activité inlassable s'est exercée, en même temps, dans un autre domaine ; nous avons parlé des chants de soldats. Les cent trente-six représentations de la *Gloire qui chante* furent, en quelque sorte, l'apothéose de cette croisade pour le chant populaire, dans sa plus noble expression. Ce fut une magnifique propagande. La chanson militaire suisse romande à travers les siècles fit accourir les foules, et révéla au peuple un art mineur trop négligé, tout en lui rappelant quelques belles pages de son histoire. Le poème dramatique de Lauber et G. de Reynold venait à son heure, comme un souffle vivifiant. Représenté successivement, en 1919-20, par cinq régiments d'infanterie, des sociétés de chant, repris en 1931 par les sous-officiers de Montreux, cette pièce a eu un succès sans précédent en Suisse. Lauber se dépensa jusqu'à l'extrême limite des forces humaines, dirigeant lui-même choeurs, orchestre, solistes dans d'innombrables répétitions et plus de cent représentations. Il eut la joie de voir triompher avec éclat les idées qui lui étaient chères.

Emile Lauber a servi son pays avec un désintéressement, une ardeur, une foi qui forçaient l'admiration. Il a chanté et glorifié notre armée, il l'a aimée de toute sa généreuse

nature, parce qu'il retrouvait en elle une source inépuisable d'inspiration, un réconfort permanent. Il était heureux, pleinement, intensément, quand après une pénible journée de manœuvres, un chant vigoureux s'élevait des troupes harassées. Dans le martèlement des pas sur la route dure qui scandait les refrains alertes, il entendait la voix même du pays.

Un soir d'hiver, au passage d'un régiment de la 2^e division qui chantait d'un seul cœur, du colonel au dernier homme, boueux, sans un traînard, après une étape de 50 kilomètres, Lauber nous disait : « Rien n'est si beau, si fort, si vrai que les chants de soldats ». — Par delà la frontière, le canon grondait sourdement.

Les chants de marche sont aussi vieux que l'humanité. La danse et la cadence des pas ont créé le rythme aux premiers âges. Lauber se sentait à l'aise au milieu de cette gaieté sonore, insouciante et naïve qui est le privilège des écoliers et des soldats. Il eut la satisfaction d'être compris des hommes simples ; il avait su trouver le cœur du peuple, parce qu'il croyait aux forces spirituelles, à la puissance de l'art. Il connaissait le pouvoir de la musique « fée sublime et familière » qui traduit l'inexprimable et fait communier avec le divin.

Emile Lauber avait une splendide vitalité, un optimisme, une égalité d'humeur qui le faisaient marcher souriant et chantant sur la route de la vie. Son action a été plus efficace que les plus beaux discours. Sa foi n'a jamais vacillé. Les soldats ont entendu son appel. A l'armée, à ses chefs de maintenir la tradition et de continuer son œuvre.

Un vieux camarade.
